

**INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT ET
AU CALCUL DE SON INDICE**

Smartphone

DATE DU CALCUL	14/01/2021
DEMANDEUR DE L'ÉVALUATION	
NOM	RATSARAHEFADAHY
PRÉNOM	Alan
MAIL	alan.ratsarahefadahy@systeme-u.fr
TÉLÉPHONE	A compléter
RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION	
NOM	BICHICEAN
PRÉNOM	Teodora
MAIL	teodora.bichicean@gigaset.com
TÉLÉPHONE	01 77 62 52 15
PRODUIT ÉVALUÉ	
Nom ou marque commerciale du fournisseur	GIGASET
Adresse du fournisseur	134 boulevard de Verdun 92400 COURBEVOIE
Référence du modèle donnée par le fournisseur	GS100
Autres ?	A compléter
	A compléter

CRITÈRE 1 : DOCUMENTATION
Smartphone
SOUS-CRITÈRE 1.1 : ENGAGEMENT SUR LA DURÉE DE MISE À DISPOSITION SANS FRAIS DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE ET RELATIVE AUX CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN
PRÉCISIONS :

- **Documents / Informations** : Les informations peuvent librement être réparties à l'initiative du producteur dans des documents divers physiques ou dématérialisés. Les points de la notation sont attribués si l'information visée est disponible dans un quelconque document.

- **Langue des documents** : Conformément à la Loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, les informations destinées aux consommateurs doivent être libellées en français ; l'anglais est toléré pour les aspects très techniques destinés aux réparateurs professionnels (exemple : les bulletins techniques).

- **Bulletins techniques** : Ce libellé recouvre des annonces faites par le producteur à destination des réparateurs professionnels, les informant par exemple de bugs récemment découverts, des corrections à y apporter, de la rupture d'approvisionnement de pièces qui ont été remplacées par d'autres. Les points sont attribués si l'édition d'un bulletin technique est prévue au fil de l'eau (lorsque c'est nécessaire).

- **Informations sur l'accès aux réparateurs professionnels** : Le producteur ou l'importateur est libre d'indiquer aux consommateurs les réparateurs professionnels de son choix mais il est conseillé de mentionner au minimum les annuaires des réparateurs répertoriés par l'ADEME : www.annuaire-reparation.fr

- **Instructions pour l'auto-réparation** : Les points correspondant aux années de disponibilité sont accordés seulement si une ou plusieurs opérations sont proposées aux consommateurs pour l'autoréparation, avec les consignes de sécurité adéquates, dans une rubrique spécifique sous le titre « autoréparation », par exemple au sein du manuel technique ou de la notice de conseils d'utilisation et d'entretien. L'article L 441-5 du code de la consommation précise la responsabilité du producteur concernant l'autoréparation.

Engagement sur la durée de disponibilité (en années) de la documentation	Colonne A Réparateurs		Colonne B Consommateurs				
	Type de documentation	Durée de disponibilité	Sous-total	Durée de disponibilité			Sous-total
1.1.A	Identification sans équivoque du produit (type de produit, marque, nom commercial, modèle et éventuellement le numéro de série)	si X ≥ 7 ans	7	Choix à sélectionner	0		
1.1.B	Schéma de démontage ou vue éclatée	si X ≥ 7 ans	7	Choix à sélectionner	0		
1.1.C	Schémas de câblage et de raccordement	si X ≥ 7 ans	7	Choix à sélectionner	0		
1.1.D	Schémas des cartes électroniques	si X ≥ 7 ans	7	Choix à sélectionner	0		
1.1.E	Liste du matériel de réparation et de test nécessaire à la réparation	si X ≥ 7 ans	7	Choix à sélectionner	0		
1.1.F	Manuel technique d'instructions relatives à la réparation	si X ≥ 7 ans	7	Choix à sélectionner	0		
1.1.G	Codes d'erreurs et de diagnostic	si X ≥ 7 ans	7	Choix à sélectionner	0		
1.1.H	Informations sur composants et diagnostic	si ND ou X ≤ 4 ans	0	Choix à sélectionner	0		
1.1.I	Instructions logicielles (y compris réinitialisation)	si X ≥ 7 ans	7	Choix à sélectionner	0		
1.1.J	Accès aux incidents signalés et enregistrés dans l'équipement	si ND ou X ≤ 4 ans	0	Choix à sélectionner	0		
1.1.K	Bulletins techniques	si X ≥ 7 ans	7	Choix à sélectionner	0		
1.1.L	Encadrement spécifique de l'auto-réparation (opérations conseillées, instructions de sécurité et de réparation, répercussions éventuelles sur la garantie)			si ND ou X ≤ 4 ans	0		
1.1.M	Informations sur accès aux réparateurs professionnels			si X ≥ 7 ans	7		
1.1.N	Détection des pannes et actions requises (approche grand public)			si X = 6 ans	6		
1.1.O	Conseils d'utilisation et d'entretien			si X = 6 ans	6		
Total sous-critère 1.1			63		19	82	/182
						4,5	/10

* Les points correspondant aux années de disponibilité sont accordés seulement si une ou plusieurs opérations sont proposées aux consommateurs pour l'autoréparation, avec les

CRITÈRE 2 : DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS

Smartphone

SOUS-CRITÈRE 2.1 : FACILITÉ DE DÉMONTAGE DES PIÈCES DÉTACHÉES - PIÈCES PANNE/CASSE (LISTE 2)
PRÉCISION :

Les précisions sur les étapes de démontage sont disponibles à l'annexe 3 de la présente grille calculatrice.

Facilité de démontage		Notation	
Liste 2 : Pièces panne / casse		Nombre d'étapes pour accès unitaire à la pièce	Sous-total
2.1.A	Batterie	si DDI < 6	3
2.1.B	Dispositif d'affichage*	si ND ou DDI ≥ 16	0
2.1.C	Caméra frontale	si 11 > DDI ≥ 6	2
2.1.D	Caméra dorsale	si DDI < 6	3
2.1.E	Chargeur		
Total sous-critère 2.1			8 /12
			6,7 /10

*Sous ensemble comprenant l'écran / la dalle et le dispositif tactile.

SOUS-CRITÈRE 2.2 : OUTILS NÉCESSAIRES AU DÉMONTAGE DES PIÈCES DÉTACHÉES - PIÈCES PANNE/CASSE (LISTE 2)
PRÉCISIONS :

- Les outils nécessaires au démontage unitaire d'une pièce concernent l'ensemble des outils utilisés ayant permis d'accéder à la pièce, de la démonter/désolidariser de l'équipement en vue de son remplacement sans endommager le produit (ce qui peut inclure l'accès aux fixations).
- Les outils utilisés sont classés en différentes catégories en fonction de leurs accessibilités et de leurs contraintes d'utilisation pour l'utilisateur final.
- Dans le cas où une pièce nécessiterait l'utilisation de différents types d'outils, le scénario le plus défavorable devra être retenu pour la notation.

Outils nécessaires au démontage		Notation	
Liste 2 : Pièces panne / casse		Type d'outils nécessaire au démontage	Sous-total
2.2.A	Batterie	D : Démontable sans outils avec des outils communs ou outils fournis avec le	4
2.2.B	Dispositif d'affichage	B : Démontable avec des outils propriétaires	1
2.2.C	Caméra frontale	D : Démontable sans outils avec des outils communs ou outils fournis avec le	4
2.2.D	Caméra dorsale	D : Démontable sans outils avec des outils communs ou outils fournis avec le	4
2.2.E	Chargeur		
Total sous-critère 2.2			13 /16
			8,1 /10

SOUS-CRITÈRE 2.3 : CARACTÉRISTIQUES DES FIXATIONS POUR L'ASSEMBLAGE DES PIÈCES DES LISTES 1 ET 2
PRÉCISIONS :

- Fixation : Dispositif matériel qui raccorde ou fixe mécaniquement deux ou plusieurs objets, parties ou pièces détachées. Une fixation est généralement non permanente, c'est à dire, qu'elle peut être enlevée ou démontée facilement sans endommager les objets, parties ou pièces détachées raccordée(s) ou fixée(s) ensemble (exemple : vis ou clips). Un collage ou une soudure sont a contrario des fixations permanentes.
- Les fixations rencontrées et retirées sont classées en fonction de leurs accessibilités, de leurs caractères amovibles et réutilisables et des contraintes qu'elles engendrent pour la réparation du produit (exemple : fixation causant des dommages ou laissant des résidus de colle ou de soudure lors du démontage).
- Dans le cas où une pièce nécessiterait le retrait de différents types de fixations, le scénario le plus défavorable devra être retenu pour la notation.

Caractéristiques des fixations		Notation	
Liste 1 : Pièces fonctionnelles Liste 2 : Pièces panne/casse		Type de fixations	Sous-total
2.3.A	Connecteur de charge	B : Amovible mais pas réutilisable	1
2.3.B	Connecteurs	B : Amovible mais pas réutilisable	1
2.3.C	Carte mère	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.D	Boutons	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.E	Microphone	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.F	Haut-parleur	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.G	Batterie	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.H	Dispositif d'affichage	B : Amovible mais pas réutilisable	1
2.3.I	Caméra frontale	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.J	Caméra dorsale	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.K	Chargeur		
Total sous-critère 2.3			17 /20
			8,5 /10

CRITÈRE 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	Smartphone
--	-------------------

PRÉCISIONS :

Déduction des frais de livraison : Le principe retenu est de procéder à un calcul hors frais de transport ou de livraison. Si ces derniers sont inclus dans les tarifs des conditions générales de vente, il appartient au producteur ou importateur de les déduire pour procéder au calcul du ratio. En particulier pour le prix des pièces détachées, deux modalités sont possibles pour déduire les frais de transport ou de livraison : unitairement pour chacune des pièces de la liste 2 ou forfaitairement (en valeur absolue ou en pourcentage). Il en va de même pour le prix de l'équipement neuf.

Pièce(s) détachée(s) faisant partie d'un lot : Dans le cas où l'une ou plusieurs des pièces de la liste 2 font parties d'un lot proposé à la vente ou de tout autre sous-ensemble de pièces indissociables, le prix de la pièce concernée est le prix de ce sous ensemble.

Pièce non disponible : Dans le cas où, au moment du calcul de l'indice, une pièce de la liste 2 n'est pas disponible, le nombre de points attribués pour le critère 4 relatif aux prix des pièces détachées est 0.

Pièces non gérées par le producteur ou l'importateur : Dans le cas où des pièces de la liste 2 ne sont pas gérées par le producteur ou l'importateur, le prix des pièces à considérer est alors celui des conditions générales de vente du fournisseur au moment du calcul de l'indice.

Options de produits portant la même référence : Dans le cas où les options sont proposées pour la même référence, et qu'elles n'ont pas d'influence sur les caractéristiques techniques aux fins du calcul de l'indice, alors le calcul du ratio prix à réaliser à partir du prix des pièces détachées et du prix de la version la plus courante du produit concerné.

Absence d'une pièce : Si l'équipement ne comporte pas une pièce listée dans la liste 1 ou 2 de la catégorie concernée alors le prix de la pièce absente n'apparaît pas dans le calcul du ratio.

Rappel des dispositions réglementaires

« Sous-critère 4.1. Rapport entre le prix de vente des pièces pa et le prix de vente des équipements par le constructeur ou l'im Le critère est établi en faisant le rapport entre :
Le prix hors taxe de la pièce la plus chère de la liste 2 + (moyen pièces de la liste 2)/2
et le prix hors taxe du modèle de l'équipement concerné, où chaque prix s'entend comme le prix hors taxes du barème t calcul de l'indice et figurant dans les conditions générales de v l'importateur, ou à défaut dans tout document contractuel pe Dans le cas où un fabricant ou un importateur dispose, pour le considérés, de plusieurs barèmes tarifaires selon les différente ou vendeurs, les prix retenus pour le calcul de l'indice sont ceu part la plus élevée du chiffre d'affaires du fabricant ou de l'im le type d'équipement concernés, au cours du dernier exercice c Dans le cas où certaines de ces pièces sont indissociables ou b intégrée à un module, qui est seul disponible, le prix à prendre pièces ou le prix du module. »

Critère PRIX	Notation			
	Valeur (en euros)	Score (en %)	POINTS (/100)	NOTE (/10)
Prix hors taxe de la pièce la plus chère (liste 2)	20	18,77%	55	5,5
Moyenne hors taxe des prix des autres pièces (liste 2)	11,28			
Prix hors taxe du modèle de l'équipement concerné	83,33			

FALSE

Le nombre de points obtenu pour ce critère est déterminé de la façon suivante :

- si le résultat du rapport est supérieur à 0,3 alors le nombre de points est 0 ;
- si le résultat du rapport est inférieur à 0,1 alors le nombre de points est 100 ;
- si le résultat du rapport est compris entre 0,1 et 0,3 alors le nombre de points est déterminé selon le tableau de correspondance suivant :

Ratio	0,1	0,11	0,12	0,13	0,14	0,15	0,16	0,17	0,18	0,19	0,2	0,21	0,22	0,23	0,24	0,25	0,26	0,27	0,28	0,29	0,3
Points	100	95	90	85	80	75	70	65	60	55	50	45	40	35	30	25	20	15	10	5	0

**CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET
PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR**

Smartphone

**FICHE D'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX DEMANDEURS
(cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)**

Date du calcul	44210,0
Nom ou marque commerciale du fournisseur	GIGASET
Adresse du fournisseur	134 boulevard de Verdun 92400 COURBEVOIE
Référence du modèle donnée par le fournisseur	GS100

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère sur 10	Coefficient du sous-critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100
CRITÈRE 1 : DOCUMENTATION	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	4,5	2	9,0	44,7
CRITÈRE 2 : DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	6,7	1	15,0	
	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	8,1	0,5		
	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	8,5	0,5		
CRITÈRE 3 : DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	3,6	1	4,5	
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	0	0,5		
	3.3 Délais de livraison des pièces de la liste 2	3,0	0,3		
	3.4 Délais de livraison des pièces de la liste 1	0	0,2		
CRITÈRE 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	5,5	2	11,0	
CRITÈRE 5 : CRITÈRE SPÉCIFIQUE	5.1 Informations sur la nature des mises à jour	0	1	5,2	
	5.2 Assistance à distance sans frais	2,0	0,5		
	5.3 Possibilité de réinitialisation logicielle	8,3	0,5		
Note de l'indice sur 10					4,5

*liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

**liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.

ANNEXE 1 : TERMINOLOGIE UTILISÉE DANS LE CADRE DU CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ

GLOSSAIRE : Les définitions des termes suivants sont précisées dans le décret relatif à l'indice de réparabilité des équipements électriques et électroniques : « Mise à disposition sur le marché », « Mise sur le marché », « producteur », « importateur », « distributeur », « vendeur », « vente à distance », « modèle ».

Réparateur agréé	Le réparateur agréé est souvent désigné sous le terme de stations techniques ou de centres de services agréés. Il s'agit d'un réparateur professionnel pour lequel un ou plusieurs contrats définissent précisément la relation entre le réparateur agréé et le ou les producteurs.	Basé sur l'expertise technique des groupes de travail de l'indice de réparabilité.
Réparateur indépendant	Les réparateurs indépendants sont les réparateurs au sens « d'artisans réparateurs professionnels » désignant les entreprises de la réparation inscrites au répertoire des métiers avec un code APE ou NAFA. Il s'agit de réparateur professionnel n'entrant pas dans la catégorie des réparateurs agréés. Par exemple, 95.11 Z-Z : Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques; 95.21 Z-Z : Réparation de télévisions, récepteurs radio, Magnétoscopes, lecteurs de CD et DVD, caméscopes destinés à un usage domestique; 95.22 Z-Z : Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin.	
Réparateur professionnel	Réparateur agréé ou réparateur indépendant.	
Distributeur en pièces détachées	Toute personne physique ou morale faisant partie de la chaîne d'approvisionnement, autre que le producteur ou l'importateur, qui propose à la vente une pièce détachée. Ils sont communément appelés « grossistes en pièces détachées ».	D'après la Norme NF EN 45554 "Méthodes générales pour l'évaluation de la capacité de réparation, réutilisation et amélioration des produits liés à l'énergie", 2020.
Démontage	Processus par lequel un produit, une pièce détachée ou une fixation est démonté(e) de manière à pouvoir ensuite être remonté(e) et rendu(e) opérationnel(le).	
Remontage	Processus par lequel un produit, une pièce détachée ou une fixation est remonté(e) de manière ensuite à remplir son rôle fonctionnel(le) et être rendu(e) opérationnel(le).	
Réutilisation / Réutilisable	Processus par lequel un produit, une pièce détachée ou une fixation, ayant atteint la fin de sa première utilisation, est utilisé(e) dans le même but pour lequel il ou elle a été conçu(e). Une réutilisation après une deuxième ou plusieurs utilisation(s) est également considérée comme une réutilisation.	
Restauration d'usine	Fonctionnalité ou réglage spécifique à activer par le client, si le produit le permet, afin de rétablir la valeur par défaut d'une fonctionnalité spécifique de l'appareil telle qu'elle a été définie en usine et qui est disponible lorsque le client utilise le produit pour la première fois.	Inspiré du Règlement (UE) 2019/2021 de la Commission Européenne du 1er octobre 2019 fixant des exigences d'écoconception pour les dispositifs d'affichage électroniques conformément à la Directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil, modifiant le règlement (CE) No 1275/2008 de la Commission et abrogeant le règlement (CE) No 642/2009 de la Commission (Texte relatif aux EEE).
Mise à jour / Mise à niveau	Processus d'amélioration de la fonctionnalité, des performances, de la capacité ou de l'esthétique d'un produit. Ce processus peut impliquer des modifications du logiciel, du micrologiciel et / ou d'un composant matériel du produit.	D'après la Norme NF EN 45554 "Méthodes générales pour l'évaluation de la capacité de réparation, réutilisation et amélioration des produits liés à l'énergie", 2020.
Mise à jour corrective	Mise à jour exécutée après détection d'une panne et destinée à remettre un bien ou un logiciel dans un état dans lequel il peut accomplir une fonction requise. Ce type de mise à jour corrige les défauts de fonctionnement ou de non-conformité du matériel ou d'un logiciel mais n'ajoute pas de nouvelles fonctionnalités.	Inspiré de la Norme AFNOR NF EN 13306 X 60-319 de juin 2011 "Ensemble de toutes les actions techniques, administratives et de management durant le cycle de vie d'un bien, destinées à le maintenir ou à le rétablir dans un état dans lequel il peut accomplir la fonction requise"
Mise à jour évolutive	Mise à jour consistant à modifier progressivement l'application logicielle en	
Fixation	Dispositif matériel qui raccorde ou fixe mécaniquement ou magnétiquement deux ou plusieurs objets, parties ou pièces détachées. Une fixation est généralement non permanente, c'est à dire, qu'elle peut être enlevée ou démontée facilement sans endommager les objets, parties ou pièces détachées raccordée(s) ou fixée(s) ensemble (exemple : vis ou clips). Les soudures et certains collages sont à contrario des fixations permanentes. Les adhésifs sont considérés comme des fixations non réutilisable sauf si de nouveaux sont fournis avec la pièce détachée.	Inspiré de Lamar, "Fasteners - Their Needs and Types", Bright Hub Engineering, 2020.
Fixation réutilisable	Voir la définition de « réutilisable »	D'après la Norme NF EN 45554 "Méthodes générales pour l'évaluation de la capacité de réparation, réutilisation et amélioration des produits liés à l'énergie", 2020.
Fixation amovible	Un système de fixations d'origine pouvant être complètement retiré (sans causé de dommages ni laisser de résidus).	
Outil propriétaire	Outil non disponible dans le commerce et appartenant exclusivement à une partie ou une entreprise, et en vertu duquel, son utilisation par une autre partie (un utilisateur final ou un client) implique des droits d'auteurs, une licence et/ou un coût.	Inspiré de Will Kenton, "Proprietary Technology", 2019.
Outil spécifique	Outil qui ne figure pas dans la liste des outils communs sans être un outil propriétaire.	
Pièce / Pièces détachée	Élément unitaire rentrant dans la composition de l'équipement.	

VOCABULAIRE EUROPEEN

Eco-conception des lave-linges	Ecodesign of washing machines
--------------------------------	-------------------------------

RÈGLEMENT (UE) 2019/2023 DE LA COMMISSION du 1er octobre 2019 établissant des exigences en matière d'écoconception applicables aux lave-linge ménagers et aux lave-linge séchant ménagers conformément à la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil, modifiant le règlement (CE) no 1275/2008 de la Commission et abrogeant le règlement (UE) no 1015/2010 de la Commission.	COMMISSION REGULATION (EU) 2019/2021 Of 1 October 2019 laying down ecodesign requirements for electronic displays pursuant to Directive 2009/125/EC of the European Parliament and of the Council, amending Commission Regulation (EC) No 1275/2008 and repealing Commission Regulation (EC) No 642/2009
--	--

Liste des informations à fournir (documentation)

→ Les informations de réparation et d'entretien du lave-linge ménager ou du lave-linge séchant ménager mentionnées au point a) comprennent :	→ the household washing machine or household washer-dryer repair and maintenance information referred to in (a) shall include :
--	---

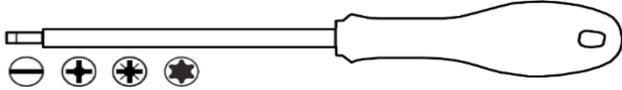
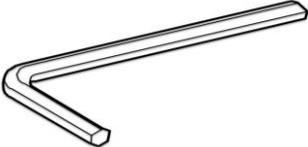
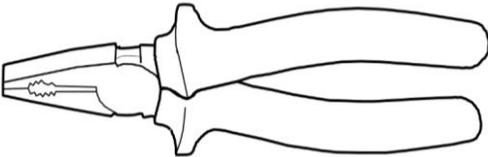
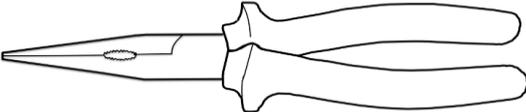
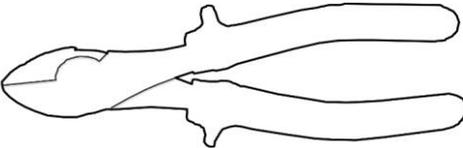
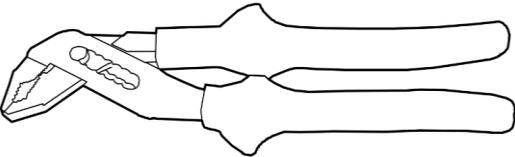
une identification sans équivoque du lave-linge ménager ou du lave-linge séchant ménager	the unequivocal household washing machine or household washer-dryer identification
un schéma de démontage ou une vue éclatée	a disassembly map or exploded view
un manuel technique d'instructions relatives à la réparation	technical manual of instructions for repair
une liste du matériel de réparation et de test nécessaire	list of necessary repair and test equipment
les informations concernant les composants et le diagnostic (telles que les valeurs théoriques minimales et maximales pour les mesures)	component and diagnosis information (such as minimum and maximum theoretical values for measurements)
des schémas de câblage et de raccordement	wiring and connection diagrams
les codes d'erreur et de diagnostic (y compris les codes spécifiques au fabricant, le cas échéant)	diagnostic fault and error codes (including manufacturer-specific codes, where applicable)
les instructions pour l'installation des logiciels et micrologiciels pertinents, y compris les logiciels de réinitialisation	instructions for installation of relevant software and firmware including reset software
les informations sur les modalités d'accès aux données relatives aux incidents de défaillance signalés enregistrés dans le lave-linge ménager ou le lave-linge séchant ménager (le cas échéant)	information on how to access data records of reported failure incidents stored on the household washing machine or washer-dryer (where applicable)

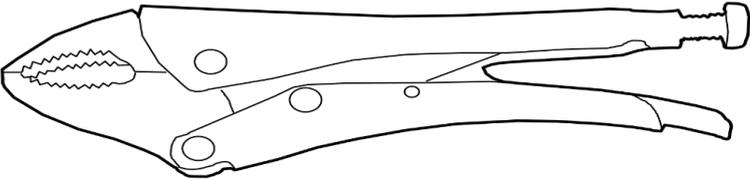
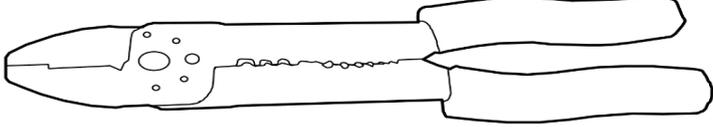
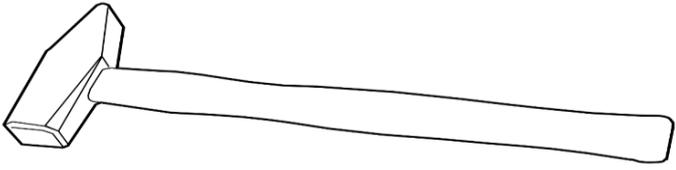
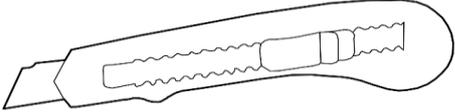
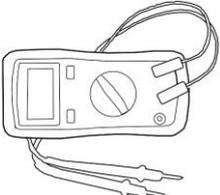
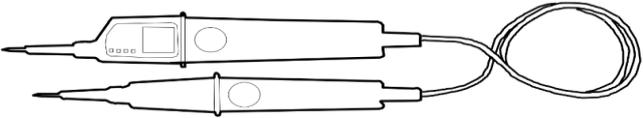
Liste des pièces détachées à mettre à disposition

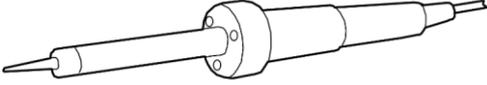
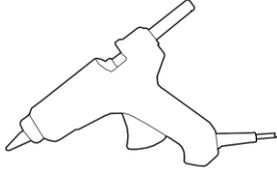
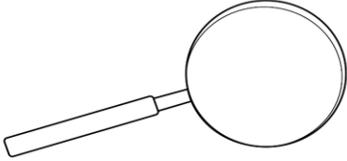
Moteur et balais de moteur	Motor and motor brushes
Transmission entre moteur et tambour	Transmission between motor and drum
Pompes	Pumps
Amortisseurs et ressorts	Shock absorbers and springs
Tambour de lavage, croisillon de tambour et roulements correspondants (séparément ou en lot)	Washing drum, drum spider and related ball bearings (separately or bundled)
Générateurs de chaleurs et éléments chauffants, y compris les pompes à chaleur, (séparément ou groupés)	Heaters and heating elements, including heat pumps (separately or bundled)
Conduites et matériel connexe y compris l'ensemble des flexibles, vannes, filtres et systèmes aquastop (séparément ou groupés)	Piping and related equipment including all hoses, valves, filters and aquastops (separately or bundled)
Cartes de circuit imprimé	Printed circuit boards
Affichages électroniques	Electronic displays
Manocontacts	Pressure switches
Thermostats et capteurs	Thermostats and sensors
Logiciels et micrologiciels, y compris logiciels de réinitialisation	Software and firmware including reset software
Portes	Door
Charnières et joints de porte	Door hinge and seals
Autres joints	Other seals
Assemblage de verrouillage de la porte	Door locking assembly
Accessoires en matière plastique tels que distributeurs de détergent	Plastic peripherals such as detergent dispensers

ANNEXE 2 : OUTILS BASIQUES ET LEURS REFERENCES DE NORME

D'après la Norme NF EN 45554 "Méthodes générales pour l'évaluation de la capacité de réparation, réutilisation et amélioration des produits liés à l'énergie", 2020.

Type d'outils	Illustration (illustration informative)	Référence
Tournevis à tête fendue, à empreinte cruciforme et à empreinte à six lobes internes.		ISO 2380, ISO 8764, ISO 10664
Clé pour vis à six pans creux		ISO 2936
Clé mixte		ISO 7738
Pince universelle		ISO 5746
Pince à bec demi-rond		ISO 5745
Pince coupante diagonale		ISO 5749
Pince multiprise		ISO 8976

Pince étau		
Pince universelle pour dénudage et sertissage des terminaux		
Levier		
Pincette		
Marteau (tête métallique)		ISO 15601
Couteau universel (cutter) avec lame rétractable		
Multimètre		
Voltmètre (testeur de tension)		

Fer à souder		
Pistolet à colle		
Loupe		

ANNEXE 3 : PRÉCISION SUR LA NOTION D'ÉTAPE DE DÉMONTAGE ET CAS

D'APPLICATION CONCRET